

La détaxation des heures supplémentaires pourrait entrer en vigueur au-delà du 1er octobre.

Le paquet fiscal sera examiné du 10 au 12 juillet à l'Assemblée nationale. L'entrée en vigueur de la détaxation des heures supplémentaires pourrait être repoussée au-delà du 1er octobre. Des études relativisent l'impact de ces mesures sur la croissance.

Le calendrier du premier texte phare de la législature, le projet de loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat - appelé "Tepa" dans les couloirs des ministères - est désormais calé. La commission des Finances de l'Assemblée nationale, présidée par le socialiste Didier Migaud, auditionnera mercredi la ministre des Finances, Christine Lagarde, et débutera l'examen du texte le lendemain. Le projet de loi sera ensuite débattu du 10 au 12 (voire au 13) juillet.

"Améliorations techniques"

A l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, désigné une nouvelle fois rapporteur général du budget, a d'ores et déjà jugé, hier, à l'occasion d'un point presse, que le projet de loi "mérite quelques améliorations techniques". L'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires, qui devait entrer en vigueur au 1er octobre, pourrait être légèrement repoussée. "Les logiciels de paie ne seront pas forcément prêts pour le 1er octobre, il faudra peut-être décaler la date. Il ne faut pas que les entreprises se retrouvent dans des situations impossibles", a ainsi indiqué Gilles Carrez.

Si, dans un premier temps, le gouvernement avait eu pour ambition une entrée en vigueur du dispositif au 1er août, Matignon ne semble pas opposé à un nouveau report. Au passage, une entrée en application plus tardive, par exemple au 1er janvier prochain, diminuerait le coût de la mesure cette année, qui devait atteindre 800 millions d'euros, et l'an prochain au titre de la défiscalisation. Gilles Carrez a également indiqué hier que la commission des Finances retoucherait probablement l'article relatif aux parachutes dorés.

Actuellement, le texte prévoit que "sont interdits les éléments de rémunération, indemnités et avantages dont le bénéfice n'est pas subordonné au respect de conditions liées aux performances du bénéficiaire". Or, juge le rapporteur général, les résultats ne sont pas liés au seul mandataire social. Il y a "besoin de compléter le texte", a-t-il indiqué.

Des faiblesses non corrigées

Sans attendre les amendements, qui ne devraient retoucher qu'à la marge l'impact macroéconomique du texte, les économistes commencent à en évaluer les effets sur la croissance. Dans des études publiées, respectivement, la semaine dernière et hier, Natixis et HSBC France jugent que le "choc de confiance" et "de croissance" attendu par le gouvernement sera en réalité limité.

Mesures	Défiscalisation des heures supplémentaires	Déductibilité des intérêts d'emprunt
Impact sur le revenu disponible des ménages	0,67 point de %	0,10 point de %
Impact sur la consommation	0,57 point de %	0,09 point de %
Impact sur l'indice des prix		
Impact sur les prix immobiliers		0,10 point de %
Impact sur l'investissement des ménages		1,95 point de %
Impact sur les heures travaillées	0,05 point de %	
Impact sur la production industrielle	0,11 point de %	0,02 point de %
Effet global sur le PIB (yc imports)	0,25 point de %	0,05 point de %

Source : calculs HSBC.

"En agissant d'abord sur la consommation, les mesures ne corrigent pas les faiblesses de la France : taux d'emploi trop faible, manque d'innovation et compétitivité hors prix insuffisante, juge ainsi HSBC France. Les effets du paquet fiscal seront insuffisants pour rattraper la croissance de la zone euro." HSBC France prévoit 1,8 % de croissance l'an prochain, contre 2,2 % en zone euro. "L'effet sur les finances publiques interviendra dès 2007 et se poursuivra en 2008, le cercle vertueux de la croissance n'étant pas enclenché", poursuit HSBC France. Le déficit public remonterait à 2,7 % cette année et à 2,9 % l'an prochain. "Si certaines orientations devraient se révéler favorables à l'offre, nous pensons que le choc fiscal aura pour principal effet de soutenir les dépenses des ménages à moyen terme", analyse aussi Natixis : "Etant donné l'importante propension à importer, l'impact sur la croissance devrait donc s'avérer marginal (entre 0,1 et 0,2 point de PIB par an, selon nos estimations)".

L'étude HSBC : <http://sarkoups.free.fr/hsbcup.pdf>